

Vie associative / agenda

Vendredi 27 septembre

Assemblée générale des Classards.
Si vous êtes né(e) une année en 4,
rejoignez nous !
Rendez-vous à la salle des fêtes à 20h.

Dimanche 6 octobre

Randonnée du JAN suivie d'une
paëlla.
Salle des fêtes
Renseignements directement
auprès de l'association.

Jeudi 31 octobre

Soirée d'Halloween de 18h30 à 21h30 à
la salle des fêtes.
Ouvert à tous, avec priorité aux enfants
de l'école.
Entrée payante 3 euros.
Restauration, buvette, barbes à papa,
photos sur place.

Dimanche 1^{er} décembre

CONCERT DE GOSPEL avec "Gospel Joy" venu spéciale-
ment de Lyon.
15h30 à l'église de Janneyrias.
Réservations sur HelloAsso à partir du 1er novembre
(places limitées).

Tarifs :

Adulte : 15 €
Enfants (+ 4 ans) : 10 €
- 4 ans : gratuit

Lundi 11 novembre

Commémoration de fin de la guerre
1914/1918.
Rendez-vous à 11h00 devant le mo-
nument aux morts, route de Villette
d'Anthon.

Vendredi 6 décembre

Marché de Noël et distribution des sapins de Noël au stade
bouliste à partir de 16h30.
Buvette, restauration (gaufres, crêpes, barbes à papa), pho-
tos, avec le père Noël et tours de calèche.
Sapins sur commande, contact par mail:
lamarelledesfleurs@gmail.com
Début novembre pour les personnes extérieures de l'école
des Fleurs.

3^{ème} édition du tournoi fluo organisée par le Janneyrias
Volley-Ball (JVB), en décembre.

Informations directement auprès de l'association
06 74 19 30 89

Les rencontres à domicile du club seront communiquées
via les tableaux lumineux de la ville.

Informations associations

La rentrée a sonné, les inscriptions dans les associations janneyssiennes sont toujours ouvertes !

- ◆ Le JANNEYRIAS VOLLEY-BALL propose une pratique du volley-ball en loisir à partir de 16 ans.
Les entraînements sont les lundis et mercredis de 19h00 à 21h00.
Pour tout renseignement vous pouvez contacter Brice au 06 74 19 30 89
- ◆ Enerj FIT Janneyrias propose des cours de pilates, yoga, cross training, zumba et d'autres encore, et cela dans une am-
biance conviviale et amicale.
Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter à l'adresse enerj.fit.38@gmail.com. Vous pouvez également
nous suivre sur Facebook sur le site <https://fb.me/enerj.fit.38>
- ◆ La chorale Jannechante recherche des choristes de tout âge, si vous aimez chanter sous la douche n'hésitez pas.
Répétition tous les jeudis dans l'ancienne salle du conseil, à la mairie à partir de 20h.
Contact: anne-defranouxcad@orange.fr
- ◆ Le Comité des fêtes recherche des bénévoles. Vous avez un peu de temps à consacrer à la vie du village, rejoignez les !
Contact: cdf38280janneyrias@gmail.com

**Retrouvez l'ensemble des associations et leurs coordonnées sur le site internet de la commune
et leurs réseaux sociaux.**



Dernier trimestre 2024

Directeur de la publication : Jean-Louis Turmaud
Rédaction/mise en page: Magali Laboureur

Le P'tit Janneyssien

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi - 13h30 – 17h00
Mardi - 13h30 – 17h00
Mercredi - FERMEE
Jeudi - 13h30 – 17h00
Vendredi - 13h30 – 17h00
Samedi - FERMEE

Contacts :

04/78/32/02/43

accueil.secretariat@janneyrias.fr

Derniers conseils municipaux:

- Mercredi 03 juillet 2024
- Mercredi 18 septembre 2024

Compte-rendu disponible sur les pan-
neaux d'affichage et sur le site
www.janneyrias.fr

Suivez-nous sur la page Facebook



Commune de Janneyrias

Informations Municipales

CIMETIÈRE: RAPPEL

Afin de faciliter le travail d'entretien des espaces situés à l'arrière des pierres
tombales, je vous demande de bien vouloir ne plus y déposer les plants, ar-
bustes, fleurs fanées, signes funéraires ainsi que les bidons d'eau, arrosoir et
tout autre objet.

En vous remerciant pour votre compréhension.

Roger ALLIGIER.

Adjoint en charge du cimetière

Rappel: recensement à 16 ans

Chaque Français dès 16 ans doit faire le *recensement* citoyen obliga-
toire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette journée est obligatoire pour passer le baccalauréat ou d'autres
examens d'état.

Pour ce faire, rien de plus simple, il suffit de se rendre à l'accueil de la
mairie, avec une pièce d'identité valide, le livret de famille à jour et un
justificatif de domicile.

Possibilité de le faire également sur internet.

École des Fleurs

Chaque année, la municipalité est heureuse de remettre un dictionnaire à l'ensemble des élèves de CM2 scolarisés dans
notre école.

En ce vendredi 6 septembre 2024, Jean-Louis Turmaud, maire, et moi-même, avons perpétué cette tradition, en présence
de Mmes Sylvie Gréciet et Victoria Jacquet, enseignantes des cours de CM2.

« Le dictionnaire regorge de sentiers qui se croisent et s'entrecoupent. Un labyrinthe où il est agréable de se perdre, un dé-
dale où l'on bute à chaque pas sur des pierres précieuses »

Jean Yves Soucy, romancier québécois.

Roger ALLIGIER

Adjoint à la vie scolaire

Informations municipales

Extinction de l'éclairage public : retour d'expérience

Je profite de cette gazette pour vous parler de faits qui ont été commis à JANNEYRIAS depuis janvier 2024 et faire un parallèle avec l'extinction de l'éclairage public. Nous sommes en effet interrogés par les janneyssiens qui nous font part de leur inquiétude quant à cette extinction.

En lien avec la Gendarmerie de PONT DE CHERUY, nous avons pu faire un état des faits d'atteintes aux biens commis sur la commune depuis le 1^{er} janvier 2024.

Concernant les cambriolages : 1 / 9 au moins a été commis dans une rue éteinte

Concernant les vols de véhicules et vols d'accessoires sur véhicules : 1 / 3 au moins a été commis dans une rue éteinte.

Etant en contact régulièrement avec mes collègues des polices municipales voisines, je constate que la grande majorité des faits commis se produisent dans des rues éclairées.

Dans une gendarmerie voisine, il a même été constaté une baisse des accidents routiers sur les axes éteints.

Je comprends le ressenti d'insécurité d'être dans le noir, moi-même j'étais très sceptique, mais force est de constater les résultats.

Restez vigilants et passez bien le message de ne pas laisser les dernières Renault Mégane, Clio et Capture dans la rue, car elles sont énormément volées.

Stéphane POPILLE
Policier municipal

Info projet du futur tramway

La Région Auvergne-Rhône-Alpes vient de nous communiquer plusieurs éléments concernant le projet du futur tramway que nous vous partageons.

Le Setec (le bureau d'études sélectionné par la Région) a initié cet été des études de faisabilité. L'inventaire faune flore démarre courant septembre et les autres investigations de terrain suivront à l'automne.

Le projet entre dans une nouvelle phase beaucoup plus opérationnelle, et dès 2025, avant la phase de concertation, nous pourrions vous communiquer d'autres éléments.

Toutes les informations sur le site:

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualites/le-projet-de-tramway-cremieu-lyon-franchit-une-nouvelle-etape>

Déjections canines

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. Elles sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

Par ailleurs, les excréments canins favorisent la prolifération des microbes et augmentent les risques de chutes.

Le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe s'élevant à 35 €.

Dans l'avenir, le déploiement des dispositifs de surveillance par caméra, permettra de verbaliser ces incivilités.

Nous vous rappelons également que le parc municipal est interdit aux chiens.

Pour continuer à vivre dans un village agréable, il est indispensable que tout le monde y mette du sien.



Environnement

LE PIGEON BISET (DOMESTIQUE)

Tout le monde a déjà aperçu des pigeons Biset, ceux-ci étant nombreux et très visibles à la campagne comme à la ville.

A la campagne, ce pigeon vit près des habitations ou des exploitations agricoles et se nourrit de graines, bourgeons, baies et petits vertébrés. Plus opportuniste en ville, il se nourrit de tout ce qu'il considère comestible (déchets proches des poubelles, débris de fin de marchés alimentaires, miettes sur les trottoirs ou terrasses de restaurants, ...). Il profite aussi souvent de morceaux de pain jetés par les badauds (ce qui est généralement interdit).

Sa durée de vie moyenne est de six ans en milieu urbain soit bien moins qu'à la campagne où il peut vivre jusqu'à trente ans.

Il ne reste quasiment plus de pigeons Biset originaux, ceux-ci se situant généralement en Corse et sur les îles écossaises. En effet, dans leur habitat naturel, ils se sont hybridés avec les pigeons domestiques qui ont quitté leurs pigeonniers et retrouvé ainsi leur état sauvage. En raison de cette hybridation, leur plumage est variable, presque tout blanc ou à l'inverse très foncé, parfois rouge orangé. Cependant, beaucoup ont un plumage assez proche du pigeon Biset original. Ce dernier s'en distingue par la tête et le cou plus foncés avec des irisations de couleur vert émeraude et mauve violet. Le dessus se pare d'un gris plus clair accompagné de deux barres alaires noires bien visibles.

Le Biset niche dans les cavités des bâtiments. Sa période de reproduction couvre presque toute l'année avec une interruption en hiver.

La ponte est de deux œufs par nichée. Il vit en couple toute l'année et reste fidèle à son site de nidification.

Le volatile pose souvent de gros problèmes de salubrité en ville en raison de ses fientes salissant murs, fenêtres, vérandas etc... pouvant impliquer des maladies (transmission de bactéries, virus). Ainsi, la cohabitation n'est pas toujours facile. Les villes tentent de trouver de nouvelles approches plus pacifistes pour réguler le nombre de pigeons.

Le Biset est emblématique dans toutes les grandes villes car sa présence nous a tous accompagnés au cours de nos balades en ces lieux.

Norbert LECHES
Adjoint en charge de l'environnement.



RECYCLAGE DU VERRE



Cette année encore, le recyclage est un enjeu à la fois environnemental, car encore 300 tonnes de verre se retrouvent aux ordures ménagères, et économique car le verre géré correctement coûte **16€** la tonne contre **271€** lorsqu'il se retrouve dans la poubelle grise.

Dans l'avenir les conteneurs vont être changés, et de nouveaux emplacements peuvent également être envisagés.

Retroussons-nous les manches pour que, dans notre commune, 100% du verre soit recyclé et qu'aucun contenant ne se retrouve dans la poubelle !